



URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Nos Réf. : 26/purb/076

Service urbanisme : 083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête est ouverte à l'Administration communale, concernant la demande de **permis d'urbanisme** introduite par **Messieurs Flavio et Walter LUGARI** demeurant **route de Bouillon 88 à 6700 Arlon**, ayant trait à un bien situé **Chaussée de Namur, 11 à 5360 Natoye** et cadastré **6e division, NATOYE, section C n°365Y**.

Le projet consiste en la **division d'une habitation en 2 logements** et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur (bien situé en zone d'activité économique industrielle).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Ce courrier vous est envoyé en vertu de l'article D.VIII.11 du Code du Développement Territorial, qui précise que nous sommes tenus d'avertir individuellement les occupants des immeubles situés dans un rayon de 50 mètres à partir des limites du terrain faisant l'objet de la demande. ***Si vous êtes propriétaire et non occupant d'un ou plusieurs immeubles concernés, merci d'en avertir vos locataires.***

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et uniquement sur rendez-vous l'après-midi sauf le mercredi (083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be), au Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne.

L'enquête publique est ouverte le 28 septembre 2026 et clôturée le 12 octobre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Hamois – Service urbanisme, rue du Relais, 1, 5363 Emptinne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@hamois.be
- remises à Mesdames Julie MELANCON ou Sophie GEORGES du Service Urbanisme, dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Hamois.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ordinaire sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mesdames Julie MELANCON ou Sophie GEORGES (083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **12 octobre 2026 à 11h** à l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1, 5363 Emptinne.

Des explications sur le projet peuvent être fournies auprès du Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne (083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be).

Fait à Hamois, le 23 septembre 2026.

Le Directeur général,

M. WILMOTTE



La Bourgmestre,

V. WARZEE-CAVERENNE